Numéro septembre 2022

LOU ROUMEGAÏRE

LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX !

Solidaires Finances Publiques 31 — Section de la Haute-Garonne

ÉDITORIAL :

Les « ravis de la crèche » s'adressent aux personnels avec un enthousiasme aussi malvenu que stupéfiant

Commençons par une définition du « ravi de la crèche » : se dit d'un personnage naïf qui s'émerveille de peu, définition tirée d'une représentation par un santon à l'air ébahi.

C'est ce qui nous est venu à l'esprit avec la vidéo du ministre et le message du DG. A une exception près, nous ne considérons pas ce dernier comme le naïf du coin propulsé par hasard à la tête d'une administration.
Nous citons le DG : « … Pour la DGFIP, il s'agit d'une inflexion forte. Si la représentation nationale approuve ces propositions, la baisse des emplois sera l'an prochain très inférieure aux années précédentes : seulement 850 emplois seront supprimés en 2023... » *Mais il n'explique qu'en creux et sans chiffre que le ministre promet 3 000 suppressions en 5 ans, se félicitant tout de même que le volume poursuive sa baisse sur la fin !!!*
Il veut peut-être qu'on fasse la chenille dans les services pour célébrer une aussi bonne nouvelle ?
Et nous poursuivons la citation : « ...En outre, nous bénéficierons d'une forte hausse de nos moyens financiers. Cette augmentation est particulièrement nette pour l'informatique... ». *Sans vraiment en traduire les conséquences à savoir une accélération de l'externalisation, la poursuite de la numérisation et de l'industrialisation qui permettront… de nouvelles vagues de suppressions d'emplois !!!*
Alors non le Directeur Général n'est pas du tout naïf et c'est même pour çà qu'il a été nommé à ce poste. Il est chargé de mettre en pratique une idéologie dont le pilotage politique ne fait aucun doute :
- affaiblir les missions de contrôle des impôts et taxes afin de ne pas trop « ennuyer » les citoyen-nes ;
- préparer le terrain pour des externalisations dont le modèle pourrait être celui des agences par exemple ;
- mettre en œuvre et justifier les suppressions d'emplois qui soulignent l'exemplarité du ministère.
Alors NON Monsieur Fournel, nous n'allons pas organiser des fiestas pour célébrer ces 3 000 suppressions d'emplois en 5 ans. Nous poursuivrons au contraire notre combat tous azimuts pour démontrer l'iniquité de cette politique.

Spécial Audience de rentrée avec le DRFiP

Traditionnellement *Solidaires Finances Publiques* demande au DRFiP une audience après la rentrée de septembre, ce que nous avons donc fait en 2022.

L'audience nous a été accordée par le DRFiP le 30 septembre, c'est l'objet de ce compte-rendu. Nous l'avons menée selon le fil incontournable de notre syndicat : Missions, Emplois, Gestion des Personnels, Conditions de Travail dont les questions immobilières. Et il y avait une longue liste de sujets à traiter en cette rentrée 2022 marquée par de multiples inquiétudes et la nécessité de convaincre de nécessaires combats.

C'est ce qui justifie pour nous de donner un contenu de 8 pages à ce compte-rendu aussi varié que riche en informations et commentaires.

Mais d'abord retour sur la journée de grève et manifestations du 29 septembre

Solidaires, CGT, FSU et organisations de jeunesse appelaient au niveau national et interprofessionnelle à une journée de grève et de manifestations sur le thème central du pouvoir d'achat.

Nationalement comme localement *Solidaires Finances Publiques* et CGT ont relayé cet appel et tourné dans les services en ajoutant au mot d'ordre le Service Public, dont celui de la DGFiP mis à mal un peu plus chaque jour, en témoigne l'Éditorial ci-contre.Le pourcentage

de grévistes (21,48 %) est à la fois révélateur du niveau de mécontentement des personnels et prometteur sur

les suites à donner. Pour autant, nous regrettons que d'autres forces syndicales n'aient pas jugé utile de nous rejoindre, alors qu'elles disent partager nos revendications. Cela affaiblit toujours es mobilisations.

Nous notons surtout une hausse sensible de ce pourcentage par rapport aux précédents appels, cela démontre clairement le « ras-le-bol » ancré dans les têtes d'une immense majorité d'agent·e·s de la DRFiP 31. Cela donne une responsabilité à notre direction, qui doit faire remonter au DG et agir pour répondre aux attentes.

Nous prendrons nos propres responsabilités en cherchant par tous les moyens à traduire l'ensemble des raisons qui conduisent à ces niveaux de mobilisation propres à la DRFiP. Et nous le ferons sans perdre de vue le lien aux sujets plus généraux du Pouvoir d'Achat, des Retraites et Pensions.

Solidaires Finances Publiques 31, dans la logique des actions menées en début d'été, poursuivra son combat pour le service public et la défense de ses agent·e·s. C'est dans ce sens que nous viendrons vous voir dans les prochains jours pour revenir sur l'audience avec le DRFiP et sur tous les sujets d'actualité.

L'audience sur la partie concernant les Missions

Les Amendes, de notre lettre au DRFiP aux actualités nationales

Suite à notre récente interpellation par lettre au DRFiP nous sommes revenus sur la situation

dégradée de la TTA-CAS en soulignant les témoignages lourds de sens des agent-e-s dans le cadre de l'élaboration du DUERP. Notre lettre https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/304-lettre-au-drfip-amendes-et-tta.html sur le site de *Solidaires Finances Publiques 31*.

Nous avons aussi rappelé l'action intersyndicale dans le cadre des États Généraux de la Justice (https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/actualite.html?start=44). Ce service concentre un abandon manifeste des effectifs, une charge lourde de travail, une dégradation majeure du service aux usagers. Et puis nous voulons en savoir plus après les annonces de la semaine du PLF 2023 dans lequel la « mission amende » a été décrite comme « prioritaire » pour la DGFiP. Ne nous leurrons pas sur l'annonce, dans le droit fil de la pensée gouvernementale : la chasse aux petits fraudeurs et la récupération de monnaie sonnante et trébuchante. Par contre rendre la fiscalité plus juste n'est pas à l'ordre du jour...

La réponse du DRFiP : *Il nous dit attendre la déclinaison opérationnelle (en effectifs) de la DG et que le CTL qui évoquera ces sujets sera dès lors à fixer. Il souligne qu'au delà des bons indicateurs de recouvrement, il est conscient de la situation humaine dans le service, mais aussi de sa charge de travail. Il évoque des améliorations nécessaires sur les process de travail et sur la lisibilité pour les usagers. Il nous informe que l'IGF enquête actuellement sur le dossier. Il nous dit que « sa priorité est de mettre au cœur l'humain et éviter des risques psychosociaux ».*

Solidaires Finances Publiques 31 a rappelé que la situation actuelle ne pouvait pas attendre des (éventuelles) affectations en septembre 2023 et que l'urgence est à un véritable plan d'action de soutien immédiat (tant en renforts qu'en aide de la Direction) pour la TTA-CAS.

La réforme de la responsabilité des gestionnaires publics et le PNAA.

À ce stade nous sommes, tout comme les comptables, stupéfaits de l'absence de visibilité sur les processus à la DGFiP suite à la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics avec effet au 01/01/2023. Concernant les organisations syndicales nous sommes convoqués nationalement début novembre sur le sujet. Nous sommes revenus sur l'importance de ce dossier, avec au-delà des enjeux de

responsabilité, des changements majeurs des processus de contrôle avec une montée en puissance des outils de maîtrise des risques et audits, mais aussi suivi des comptes donc impact sur les services.

La réponse du DRFiP : *Le DRFiP, de son côté, annonce des « arbitrages imminents ». Concernant le PNAA, service sur lequel le DG a annoncé la fin de la mission d'apurement administratif, des arbitrages en cours seraient présentés aux équipes de Rennes et Balma en octobre. Il s'agirait de « garantir » un travail de contrôle de la production des comptes des collectivités et de l'hospitalier et de l'amélioration de leur qualité. Toutes les catégories d'agent·e·s seraient maintenues pour assurer ces nouvelles missions. Quant au volume d'emplois qui seront maintenus c'est une autre question qui, pour l'instant, demeure sans réponse !*

L'Accueil du public entre abandons multiples et choix cornéliens

La nouvelle doctrine de l'accueil est de tendre vers le mode « La Poste » : pas de banque d'accueil de 1er niveau, voltigeurs avec tablette (souvent des services civiques) qui orientent mais ne renseignent pas, accueil quasi exclusif sur rendez-vous et baisse du volume d'accueil par semaine.

La DGFiP veut tourner le dos à son rôle d'accueil et obliger les usagers au rendez-vous, mais surtout au numérique.

Au-delà de la population générale, c'est un mépris profond du quart des citoyen·ne·s qui, pour une raison ou l'autre, n'ont pas accès au numérique, comme le souligne avec colère la Défenseure des Droits. Et cela met en insécurité les personnels d'accueil au contact direct des usagers, sans parler du risque sanitaire que nous ne pouvons plus ignorer comme le fait la DG…

Dans l'attente d'un prochain groupe de travail sur l'Accueil où nous le répéterons, nous avons demandé au DRFiP de tout simplement abandonner toute idée de cette nature.

La réponse du DRFiP : *Il n'y a pas de principe arrêté sur le volume et il écoutera agent·e·s et syndicats d'abord et sera pragmatique en tenant compte de la réalité, du télétravail et des questions de sobriété énergétique. Il note qu'avec le PAS et le numérique il y a 2 fois moins d'accueil physique qu'il y a quelques années et que suppression de la TH et de la redevance devraient aller dans le même sens.*

Sur la question de l'harmonisation départementale il souhaite aligner sur Cité et Mirail pour qu'ils ne subissent pas les déports d'autres sites, en particulier sur les amendes. L'idée est d'aller vers 14 h de réception en flux et 6h en rendez-vous exclusif par semaine. Il a par ailleurs demandé au directeur de La Poste de lui faire un retour d'expérience et ce qui ressort, c'est la multiplication des incivilités. Et si la sécurité est en jeu le DRFiP dit qu'il prendra la responsabilité de ne pas suivre les directives de la DG. Quant aux tablettes l'expérience n'a pas été probante.

Pour *Solidaires Finances Publiques 31* en quelques mots. Au-delà du rejet de la politique d'accueil de la DGFiP et de la demande du retour à un « vrai accueil citoyen » notre réponse est donc : maintien des banques d'accueil sécurisées, pas de voltigeurs livrés à la vindicte et pérennisation des vigiles.

Nous en avons profité pour faire **un point sur l'accueil de la place Occitane** qui est « la patate chaude » de ce site. Nous avons relayé les expressions des personnels des RNF puis de la RFM qui au-delà du rapport charges/emplois notent la spécificité de l'accueil Amendes et les tensions qu'il implique.

La réponse du DRFiP : *Pour ne pas « cannibaliser » le groupe de travail Accueil une rencontre spécifique nous sera proposée prochainement avant que le sujet n'en passe par un CTL en novembre.*

La possible future organisation des SIP est manifestement en question.

Alors qu'un Groupe de Travail national est en cours et que le « remue-méninge » a multiplié les préconisations, l'avenir des SIP et de leur organisation est mis sur la table nationalement. Par exemple nous avons connaissance de réflexions sur une cible d'organisation en 3 pôles avec gestion (assiette/recouvrement), accueil et contrôle. À ce stade aucune réflexion locale n'est lancée sur le dossier nous assure le DRFiP.

LOU ROUMEGAÏRE
LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX !

Les SIE et les conséquences de la mise en place du centre d'Agen

La Direction *confirme la mise en place du service d'Agen au 01/09/2023 (antenne des SIE de Haute-Garonne). Ils sont en attente de la visibilité des transferts d'emplois liés au PLF 2023 en précisant que 3 suppressions ont été anticipées en 2022. Au-delà, la réflexion sur les missions à transférer est en cours avec les chefs de services. A ce stade sont prévus les Avisir, avec une réflexion sur le transfert pour tous les SIE ou un arbitrage spécifique à Saint-Gaudens. Pour le reste, les choix sont à faire pour un « équilibre » des charges et des services. Et le DRFiP dit qu'il était difficile de ne confier que des tâches peu valorisantes à ce nouveau service...*

Solidaires Finances Publiques, lisant entre les lignes, comprend bien que la direction va devoir lâcher des travaux plus nobles. Et nous sommes revenus sur nos critiques de l'éparpillement des missions et des liaisons kafkaïennes prévisibles. Nous avons également insisté sur le nécessaire dialogue avec toutes les équipes et pas seulement la hiérarchie s'agissant d'une part des travaux à transférer et de l'autre des conséquences sur la taille, l'organisation et le fonctionnement des SIE ainsi amputés d'une partie de leur travail. Enfin, nous avons relevé l'incohérence entre ces réformes et ce qu'on peut lire dans la synthèse du « remue-méninges », entre autres de faire des SIE l'interlocuteur privilégié des petites et moyennes entreprises. Ça commence mal !!!

Lauragais et Comminges le coup de grâce de la fermeture des dernières trésoreries en 2023

Solidaires Finances Publiques, la CGT et FO ont publié en cette rentrée une lettre aux élu·e·s et un communiqué de presse pour ces deux territoires qui sont définitivement vidés en 2023 de leur service public de proximité.

Vous pouvez retrouver les deux documents au lien suivant : https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/301-lettre-aux-elus-et-cp-sur-le-lauragais.html. Nous en avons fait le rappel au DRFiP.

La réponse du DRFiP : *Lors de la journée des maires ruraux, mis à part Salies du Salat il n'a pas noté de revendication particulière des élu·e·s et rappelle que sa principale préoccupation sont les usagers !!! La preuve passe par la multiplication par 2 de 2 la présence grâce aux accueils de proximité. Sur Villefranche de Lauragais il va certes y avoir des élections municipales mais cela ne changera plus la décision de ne pas en faire un SGC. Cependant l'accueil de proximité sera pérennisé. La belle affaire pour un territoire où la présence de la DRFiP 31 ira de Revel à Castanet...*

Les SGC en souffrance face aux charges et l'insuffisance des effectifs

En lien avec ces suppressions nous avons fait part des remontées de la plupart des SGC qui croulent sous la charge, le dernier en date ayant interpellé, après Saint-Gaudens, Boulogne ou Castanet, étant Revel qui récupère progressivement les charges de Villefranche.

La réponse du DRFiP : *Nous en avons conscience et nous mettons des EDR dans les SGC pour les soutenir. Le plus gros point d'inquiétude est à Saint-Gaudens qui dénombre 4 à 5 vacances et va connaître des départs en retraite. La direction y affecte des EDR et va traiter une partie de la charge pour le SGC. Mais l'inquiétude est forte par rapport au manque d'attractivité de cette résidence. Quant à Boulogne la DG a refusé d'accorder des crédits de contractuel et la direction va revenir à la charge parce qu'elle a un profil particulièrement adapté.*

Pour *Solidaires Finances Publiques 31* c'est toujours la même problématique. Les technocrates veulent réformer et supprimer des emplois et se lavent les mains des conséquences. Ensuite, ce sont les personnels, les citoyen·ne·s et les collectivités locales qui en paient le prix fort.

LOU ROUMEGAÏRE
LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX!

Nous disons cela parce que dans le dossier de presse du ministère sur le PLF 2023 la mission de Publicité Foncière est pointée comme une priorité pour la DGFiP. Alors comment devons-nous traduire cela ? S'il s'agit de réinjecter des emplois sur la mission évidemment nous sommes d'accord, même si malheureusement ce sera en les prenant dans d'autres services. S'il s'agit de mettre « un pognon de dingue » dans l'informatisation à outrance, on en sera toujours au même point de désaccord, même si les outils doivent évidemment être perfectionnés. Quel est le niveau de prise de conscience administrative et politique ? Mystère…

Après avoir abandonné les SPF y aurait-il enfin une prise de conscience ?

Solidaires Finances Publiques 31 a rappelé au DRFiP que c'étaient les SPF qui avaient le plus fort taux de grève le 29 septembre, comme dans les précédents appels à la grève. Et que c'était bien un ensemble de facteurs qui conduisaient les personnels à cette mobilisation, dont le sentiment d'un abandon de la qualité de leur travail. Faire baisser les délais c'est une chose, fragiliser le fichier en est une autre...

La réponse du DRFiP : *Il avait noté la mobilisation des SPF et s'il y a prise de conscience de la nécessité de renforcer les missions c'est aussi que les directeurs ont plaidé la cause. Il n'a pas d'informations sur la priorisation de la mission. Il salue le travail des personnels des SPF et de Mende qui, malgré la difficulté des notaires et le marché immobilier dynamique ont ramené le retard à 150 jours sur Toulouse et 115 sur Muret/Saint-Gaudens.*

Pour *Solidaires Finances Publiques 31* merci de dire merci, mais nous attendons un bilan sur les applications et les réformes pour qu'au-delà de la réinjection éventuelle de personnels la mission soit pérennisée et respectée.

La direction lâche la mission de fiscalité internationale et c'est suicidaire

Depuis des années un poste d'Idiv expert·e en fiscalité internationale a été créé en Haute-Garonne. L'agente en charge de cette mission va partir en retraite l'an prochain et la note d'ouverture de postes d'expert·e montre que la direction n'a pas demandé de poste. Il apparaît clairement que les deux pôles (État et Réseau) n'en voyaient pas vraiment la nécessité et encore moins l'interaction entre les deux pour parler gestion/contrôle/contentieux. Toutes celles et ceux qui, dans la « capitale de l'aéronautique et du spatial » ont eu à traiter un dossier d'Airbus notamment, savent combien ce raisonnement est simpliste et cet abandon une hérésie. Pour ***Solidaires Finances Publiques 31*** son maintien doit être une priorité de la direction tant pour l'enjeu que représente ce secteur que pour l'aide indispensable aux services et l'image de notre administration.
La réponse du DRFiP : *Il y a un problème global de postes d'Idiv, mais il mesure le travail fait jusqu'alors. Il ne rejette aucune solution mais ça se prépare et un A « normal » peut aussi être une piste. Il ne dit ni oui ni non.*

Pour *Solidaires Finances Publiques 31* c'est dès maintenant qu'un tuilage doit être entrepris sur une matière complexe, diverse et à fort enjeu. Et de rappeler que les grands groupes ont, eux, un interlocuteur unique de représentation de leurs personnels (gestion ou contentieux) et en attendent de même en face. C'est aussi ce qui justifie qu'un poste d'Idiv expert·e soit la réponse adaptée.

Où en est-on de la mise en place du CGF et des remarques des personnels ?

Suite à nos interpellations avec les agent·e·s et en CTL, nous avons questionné sur le point d'étape promis. A ce stade les remarques des collègues sur les locaux, et un décloisonnement des espaces, auraient été validées par l'ergonome avec des travaux prévus rapidement. ***La Direction*** *nous informe qu'elle nous présentera au CTL du 18/10 un projet pour 2023 de création d'un CGF DREAL qui représente une 40ne d'agents et présente la particularité d'être aujourd'hui bi-site Toulouse/Montpellier. À noter également la confirmation, non aboutie à ce stade, de travaux préliminaires à la création d'un SFACT à la Trésorerie du CHU.*

LOU ROUMEGAÏRE
LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX !

Les Emplois : quel niveau de catastrophe ?

Nous avons rappelé à la direction les termes de notre éditorial ainsi que la réaction nationale que l'on peut lire en suivant le lien : https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/actions/5042-850-nouvelles-suppressions-d-emplois-a-la-dgfip-non-ce-n-est-pas-une-bonne-nouvelle.html

Dans l'attente de la déclinaison locale des effets du PLF 2023, nous nous inquiétons du ciblage particulier que pourrait subir la Haute-Garonne sous plusieurs effets, avec entre autres : suppression du Polre, risques sur le PNAA, transferts de mission des SIE à Agen et contribution au volume national de suppressions.

Par ailleurs les faibles affectations de B stagiaires (2 en DRFiP 31 !), dont nous contestons toujours la place au milieu de deux mouvements de titulaires, nous inquiètent tant elles semblent anticiper une nouvelle saignée pour notre direction. Et puis nous relevons le mépris pour les collègues désespérant de passer des concours internes qui les envoient à l'autre bout du pays.

Enfin, nous avons demandé la transparence sur les volumes, les sites d'exercice et les doctrines de travail, des contractuels, stagiaires, services civiques et alternants que l'on voit partout dans les services.

La réponse du DRFiP : *La Direction, en attente de visibilité nationale, confirme à bas mots nos inquiétudes entre un solde négatif évident et un solde positif espéré mais inconnu des « priorités annoncées » pour Amendes et SPF. Sur les B stagiaires elle nous indique que 4 collègues envisageraient de renoncer au bénéfice de leur promotion ! Quant aux emplois « parallèles » elle nous en donnera une liste mais indique qu'il y a 17 apprenti·e·s, 67 stagiaires aux durées variables et 8 contractuels.*

Gestion des personnels : les questions du jour

Concernant les listes d'aptitude : la rencontre avec les syndicats est prévue le 10 novembre et nous avons à nouveau réclamé des documents nous permettant d'exercer pleinement notre rôle. Nous avons demandé une clarification pour le B en A sur le rôle joué par la Délégation dans le « tri » des dossiers.

Affectations des personnels trésoreries et Polre : pour **les trésoreries** les dispositifs classiques s'appliqueront avec position ALD au 1er janvier 2023 et régularisation au mouvement de septembre. Pour **le Polre** dans l'attente des consignes, la direction va recenser les souhaits d'affectation avec des départs progressifs pour apurer les stocks durant le premier semestre 2023.

Pouvoir d'Achat : nous relançons la demande d'indemnité de résidence : Nous n'allons pas entrer dans les détails mais Toulouse et métropole sont toujours scandaleusement exclus de l'indemnité de résidence. *Solidaires Finances Publiques 31* a souvent mené cette bataille, y compris jusqu'au Conseil Supérieur de la Fonction Publique. La ministre de l'époque nous répondant que nous avions raison « *c'est injuste pour la 4ème ville de France* » mais indiquant qu'elle ne l'accorderait qu'à condition de l'enlever à d'autres… Nous avons demandé au DRFiP de relancer le Préfet sur cette question de justice d'abord et de pouvoir d'achat ensuite.

LOU ROUMEGAÏRE
LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX !

Les conditions de vie au travail : quelques points

Quelle traduction locale des injonctions nationales de sobriété énergétique ?

Là aussi nous ne reviendrons pas dans le détail sur ce qui vient d'être écrit au niveau national https://solidairesfinancespubliques.org/vie-des-agents/sante-au-travail-source-br-conditions-de-travail-source/5047-la-sobriete-energetique-ne-s-obtient-pas-par-des-slogans.html ou dans le compte-rendu du dernier CHS-CT du 27/09/2022 https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/303-comptet-rendu-chs-ct-du-27092022.html

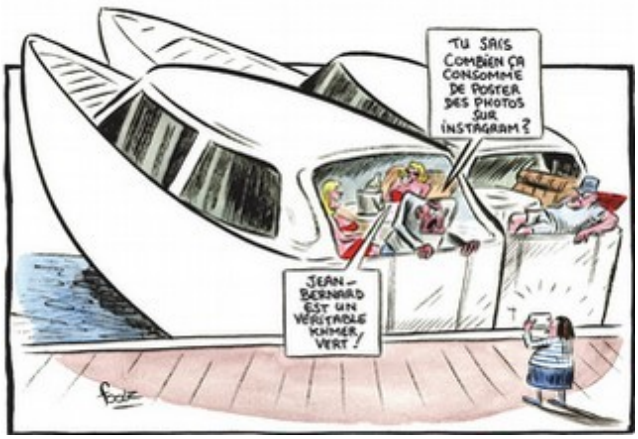

Simplement rappeler les incertitudes que laisse planer le gouvernement en faisant des annonces en particulier dans les médias sans les traduire concrètement. Nous avons rappelé nos revendications tant sur le sujet du niveau de chauffage (conditions de vie des agent·e·s mais aussi disparité de chauffage des bâtiments) que sur la piste du télétravail obligatoire qui viendrait trahir l'accord ministériel récent qui garantit son caractère volontaire !

La réponse du DRFiP : *Le Directeur nous dit que dès publication (imminente) des préconisations gouvernementales, il réunira les organisations syndicales pour un point sur le dossier.*

Visiblement il se prépare à des « annonces gouvernementales lourdes » sur ce dossier. Au-delà, suite à nos questions la Direction nous indique qu'elle déposera des dossiers de candidature pour les budgets fléchés « amélioration énergétique des bâtiments » (Colomiers, Rangueil, Saint-Gaudens). Concernant le dossier en cours Place Occitane la direction nous dit que l'installation de panneaux photovoltaïques était maintenue malgré le surcoût généré par le changement de fournisseur des plaques de parement demandé par l'architecte des bâtiments de France.

Un point sur la mise en œuvre de l'accord-cadre CVT et ses suites

Suite aux mesures validées localement à l'unanimité en CTL au mois de mai dernier nous avons demandé où en était l'exécution budgétaire et pratique sur l'ensemble des sites https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/actualite.html?start=24 L'occasion de remercier les personnels de la BIL pour tout le travail passé et à venir en la matière et pas que. Et puis nous avons réclamé aussi que la liste qui demeurait de demandes des personnels et classées en budgets DGF, CHS ou mixtes soit la boussole de l'action de la direction.

La réponse du DRFiP : *La livraison de 900 cadres est en cours par la BIL. Concernant les plantes elles seront livrées prochainement par l'entreprise retenue. Les mobiliers extérieurs sont installés pour la plupart et d'autres ont pu être achetés grâce au volume d'achat produisant remise du prestataire. Sur la liste des actions il nous est assuré que c'est un point de départ et que des actions ont ainsi déjà été mises en œuvre (valises à roulettes, écouteurs par exemple).*

L'immobilier à la DRFiP 31 : de multiples questions qui se posent

Les travaux sur le site de Muret : À la fin c'est sans doute toujours mieux que ce que l'on avait !!! Pour autant nous sommes revenus sur la gestion souvent difficile de ce chantier et ses conséquences pour les agent·e·s. Des retards dans la livraison aux multiples problèmes avec les entreprises en passant par les « divagations managériales locales » nous en tirons la conclusion que la direction serait peut-être bien inspirée d'en appeler, pour les gros chantiers, aux sachant·e·s du ministère de l'antenne immobilière.

La réponse du DRFiP : *Le SPF est installé et le CDIF va l'être, le chantier suit son cours malgré effectivement des désagréments dont les libertés prises par ceux qui n'ont rien à faire sur le chantier (sous-entendu un chef de service en particulier dont nous avons si souvent souligné l'extravagance pour ne le dire que comme ça…).*

LOU ROUMEGAÏRE

LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX !

Nous avons pu visiter récemment le site de la future Cité. S'il y a un côté prestigieux à ce bâtiment art déco ou sera située la DRFiP, si les conditions générales de travail seront meilleures qu'à Compans, demeurent des interrogations : une hauteur de plafond qui questionne sur la déperdition de chaleur à l'heure des 19° imposés, des ouvertures certes lumineuses par leur grande taille mais inquiétantes en matière de température d'été, pourvues de stores manuels qui nécessiteront une salle de musculation, une zone d'accueil où nous estimons que la sécurité n'est pas suffisamment assurée. Et surtout, une exigence forte : ne pas cantonner les agents dans des clapiers de quelques m² (voir notre site local https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/291-point-future-cite-administrative-de-toulouse.html).

La future Cité Administrative de Toulouse :

La réponse du DRFiP : *Nous ferons en sorte d'installer au mieux les personnels mais nous aurons des contraintes imposées par la politique nationale et la préfecture…* Nous nous battrons de notre côté…

Les travaux sur la place Occitane : Nous avons déjà vu la question des panneaux photovoltaïques qui devraient être installés et sur les travaux actuels nous avons fait part des désagréments que ressentent les personnels ainsi qu'une interrogation sur l'absence d'ouverture plus large des fenêtres. Indiqué aussi notre désespoir de voir l'entrée du bâtiment qui ressemble à un taudis, le mot n'est pas faible.

La réponse du DRFiP : *Sur les désagréments, les entreprises font au mieux avec leurs contraintes. Quant aux fenêtres c'est une question de sécurité incontournable. Pour l'entrée la direction en a conscience et travaille avec la mairie pour rénover cette partie et espère toujours pouvoir installer une rampe d'accès pour les PMR.*

Le projet d'un nouveau bâtiment à Balma ou l'Arlésienne du DRFiP et la vente des Carmes :

Le DRFiP rêve depuis qu'il est arrivé de quitter les locaux actuels pour un bâtiment de pleine propriété à Balma. Si nous ne pouvons pas lui donner tort par rapport au coût exhortant de la location actuelle, nous ne sommes pas persuadés qu'il s'y soit pris par le bon bout. Et là il est manifestement lâché par l'autre administration sur laquelle il comptait… Quant au bâtiment des Carmes, avec le départ du Polre il est plus que jamais d'actualité de le vendre…

Solidaires Finances Publiques 31 vous donne rendez-vous en octobre sur vos sites

Dans les prochains jours d'octobre des militantes et militants de *Solidaires Finances Publiques 31* viendront à votre rencontre sur vos sites et/ou vous écriront. C'est l'occasion de vous donner de l'information, à commencer par ce compte-rendu, mais c'est surtout celle que vous nous fassiez part de vos remarques, craintes, revendications et autres colères. C'est ainsi que nous pratiquons notre syndicalisme d'échanges et de rencontres qui nourrissent notre action quotidienne à votre service.

À très bientôt donc dans vos résidences et services.